

Certificat d'Aptitude Professionnelle

2AGA

Agent Accompagnant au Grand Age

- Formation en 2 ans
- 14 semaines de formation en milieu professionnel obligatoires réparties sur les 2 années de formation

Profil :

- Elèves issus d'une 3ème générale, avec ou sans l'option prépa-métiers ou issus d'une 3ème SEGPA
- Etre volontaire pour travailler auprès des personnes âgées
- Faire preuve d'empathie
- Etre souriant et dynamique
- Rythme de travail
- Posture debout
- Avoir de bonnes capacités de communication
- Capacité d'initiative

Le titulaire du CAP accompagne des personnes âgées dans les actes de la vie quotidienne au sein de structures sociales ou médico-sociales. Il exerce ses tâches sous l'autorité d'un responsable hiérarchique.

Missions : Services et entretien de l'environnement collectif de la personne

- Remettre en état les matériels et les espaces
- Entretenir le linge - Assurer la mise en place et le service des repas
- Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé
- Établir une relation de confiance avec le résident
- Entretenir et personnaliser la sphère privée
- Appliquer les règles de d'hygiène et de sécurité
- Respecter les protocoles mis en place par les établissements.



Insertion professionnelle :

Structures sociales et médico-sociales accueillant des personnes âgées

